

Industrie vaudoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Restauration de la chapelle de Tell.

Le gouvernement d'Uri a décidé de remplacer les vieilles peintures à fresque que l'on voit encore dans la chapelle de Tell sur les bords du lac des Quatre-Cantons. Ces peintures, entièrement dégradées par le temps, seraient renouvelées par d'autres plus en rapport avec le goût moderne. M. Joseph Balmer, peintre à Lucerne, propose une restauration de la chapelle sur de nouvelles bases. On peut en voir le projet à la salle du Casino à Winterthour. Le dessin à l'aquarelle et à la gouache conçu par le peintre se distingue par des traits particuliers où l'on aime à retrouver notre belle nature suisse enrichie des ornements que l'art a su ajouter. Au dire d'un témoin oculaire très compétent, le peintre a su conserver aux lieux et aux personnages représentés par de nouvelles fresques, cette physionomie caractéristique et toute particulière au canton d'Uri. La chapelle, de forme arrondie et voûtée, est divisée en quatre compartiments séparés par de beaux ornements d'architecture et représentant en fresque toute l'histoire de Guillaume Tell. Les ornements comme le dessin principal sont dans le style du quatorzième siècle, on ne saurait s'y méprendre. Des arabesques embellissent la frise qui entoure les quatre tableaux et font ressortir neuf autres petites peintures placées au-dessous où l'on retrouve en détail l'histoire de la libération des Waldstetten du joug de leurs oppresseurs.

Industrie vaudoise.

Le dernier recensement fédéral de la Suisse renferme une importante innovation : la statistique des fabriques de la Suisse, dont voici les résultats pour le canton de Vaud, qui seront très intéressants à comparer avec ceux des autres cantons.

Nombre de fabriques, moulins, etc.	804
Force motrice hydraulique, en chevaux vapeur ¹	4694
Force motrice à vapeur, idem	869
Nombre d'ouvriers, sexe masculin	3773
» sexe féminin	1055
	4828
Nombre de bobines	1259
» métiers mécaniques	123
» métiers à la main	238
Tournants ou scies dans les moulins	825

Ce premier essai de statistique industrielle laisse beaucoup à désirer, et devra être repris plus tard en sous-œuvre, car il renferme nombre de lacunes, quant aux chiffres des ouvriers, etc. Aussi les chiffres qui précèdent sont-ils généralement en dessous de la réalité.

Si nous arrondissons les fractions pour les forces motrices, nous ne craignons pas de les évaluer à 6000 chevaux, dont 5000 pour la force hydraulique ;

¹ Le cheval-vapeur est le travail qui représente l'élévation d'un poids de 75 kilogr. ou 150 liv. à une hauteur de 1 mètre (3 1/3 pieds) en une seconde.

on verra que notre canton utilise presque toute celle qui est disponible.

En effet, d'après une évaluation que nous avons lieu de croire très approchante de la réalité, la force motrice des cours d'eau de la Suisse serait de 200,000 chevaux, dont plus de la moitié est utilisable. Or le canton de Vaud comprend le 12^e ou le 13^e du territoire suisse, déduction faite des lacs et glaciers ; mais comme quelques cantons sont plus riches en cours d'eau que le nôtre, nous réduisons cette proportion au 20^e, ce qui donne le chiffre indiqué ci-dessus de 5000 chevaux hydrauliques.

Comme ceux-ci coûtent 6 1/2 fois moins que les chevaux vapeur, cela explique le chiffre minime de ces derniers dans notre canton.

Il sera sans doute fait des calculs sur la population d'après les professions, comme cela a eu lieu pour le précédent recensement, car les chiffres de la population des fabriques que nous avons cités ne peuvent être admis que provisoirement.

Voici, à ce sujet, quelques intéressants résultats, tirés du recensement fédéral de décembre 1860, pour une population d'alors 213,000 âmes, fractions négligées, compris les femmes et enfants.

Agriculture et accessoires	108,000
Industrie, grande et petite	57,000
Commerce	11,900
Transports, chemins de fer, etc.	4,600
Professions libérales et administration	9,700
Services domestiques	11,800

Sur les 163,348 ouvriers et ouvrières, dans les fabriques de la Suisse, le canton de Vaud en comptait 4664 dont 3200 hommes et 1464 femmes.

ALEX. M.

Les arbres-fantômes.

Me trouvant l'an dernier en province, chez un propriétaire amateur qui faisait dessiner et planter un parc paysager, il me demanda si je ne connaissais pas les *arbres-fantômes*. Il ajouta que rien n'était plus joli, qu'il en avait demandé et cherché en vain, mais que ne sachant ni en dire le nom véritable, ni en donner une description suffisante, personne, ni pépiniéristes, ni amateurs, n'avaient su le tirer d'embarras.

Pressé de questions, il me raconta alors que se promenant par une belle soirée d'été sur les bords du lac de Genève, il avait vu apparaître tout à coup, se détachant sur le fond d'une immense pelouse, des formes vagues et blanches, qui semblaient comme des fantômes. L'illusion et probablement aussi le balancement de la nacelle, la lumière blafarde de la lune et une légère brise aidant, il crut observer que ces fantômes remuaient, changeaient de place et se livraient à une sorte de danse macabre. Pour se convaincre qu'il n'était le jouet ni d'un rêve, ni d'une hallucination, il se leva, passa la main sur ses yeux, regarda de nouveau ; la danse continuait de plus belle. Alors il dit au batelier qui conduisait la barque de regarder de ce même côté, et il lui demanda s'il ne voyait rien d'étrange. Le batelier s'étant re-